Image not found or type unknown

respect du droit à d'image

Par **seb80**, le **06/11/2010** à **13:15**

bonjour,je fais des illustrations en infographie pour mon loisir,et aujourd'hui j'aimerais faire imprimer et vendre mes création,mais certaines contiennent ou représente des personnalités.Sachant qu'un droit à l'image doit etre respecter,je voudrais savoir s'il existe une possibilité de demander une autorisation ou un droit d'utilisation de l'image.Si oui où doit on en faire la demande,si non,en cas de non respect du droit qui peut nous attaquer à part la personne concerné?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés